



Déclaration FCPE

Conseil national de l'enseignement agricole du 28 janvier 2025

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Nous tenons tout d'abord à adresser nos meilleurs vœux à l'ensemble de la communauté éducative pour ce premier CNEA de l'année. Nous espérons que cette instance et ses commissions associées puissent évoluer vers un meilleur fonctionnement au service de l'intérêt général, des élèves et des défis à venir de notre pays. Nous souhaitons aussi exprimer notre solidarité pour Mayotte, sa population et les 450 élèves du lycée professionnel agricole de Coconi. Nous appelons à une attention particulière pour cet établissement, en demandant des moyens exceptionnels pour garantir la continuité pédagogique.

Dans un contexte politique incertain, la FCPE a des inquiétudes sur les moyens qui seront alloués à la mission de l'enseignement agricole technique. Il est crucial de continuer à assurer des conditions d'enseignement de qualité à nos élèves et de déployer des moyens adaptés pour répondre au défi du renouvellement de 40 à 60 % des agriculteurs qui vont partir à la retraite dans 5 ans. Alors qu'à ce jour le budget de l'État n'est toujours pas stabilisé, nous ne comprenons pas pourquoi des dotations horaires globales prévoient d'ores et déjà des réductions de postes. La FCPE demande qu'une bonne résolution soit appliquée pour septembre prochain : une rentrée scolaire 2025 sans suppressions de postes, notamment au sein de l'enseignement agricole technique.

Pour terminer, alors que le conseil supérieur de l'éducation du 30 janvier va émettre son avis sur les modifications du système d'évaluation pour obtenir le DNB, nous sommes étonnés que ce point ne soit pas inscrit à l'ordre du jour d'aujourd'hui, sachant que cette question concerne 113 établissements agricoles.

La première fédération de parents d'élèves de l'école publique défendra toujours l'intérêt supérieur des élèves, de leurs parents et du service public d'éducation.